

## L'ellipse dans les grammaires : solution ou obstacle pour l'analyse ?

Paul Cappeau (FoReLL, Poitiers)

La notion d'ellipse occupe une place non négligeable dans certaines grammaires comme *le bon usage* ou *la grammaire méthodique du français*. On peut le vérifier par le nombre de renvois que l'entrée *ellipse* comporte ainsi que par la ramification des notions associées (le nom, le sujet, le verbe, la coordination, la subordination...). L'objet de cette présentation sera de s'intéresser à la façon dont est exploitée cette notion dans ce type d'ouvrages. Très souvent elle conduit à restituer un énoncé considéré comme complet ou « normal ». Incidemment, cette opération vise aussi à éviter certaines difficultés d'analyse. C'est par exemple ce que l'on trouve dans Riegel, Pellat et Rioul (2009) face à un exemple tel que :

(i) *elle paraissait moins vieille qu'à l'ordinaire, bien que décolorée. (Maupassant)*

La conjonction de subordination étant censée introduire une proposition, il devient impératif de parler d'ellipse du verbe *être* (p. 862) pour pouvoir maintenir en l'état le rattachement de « bien que » aux conjonctions dans un exemple tel que (i).

On s'intéressera dans une deuxième partie aux incidences du recours à cette notion lorsqu'on analyse le français parlé : l'ellipse facilite-t-elle la régularisation des faits relevés ou les normalise-t-elle au point de les déformer ?

### Références citées :

GREVISSE, Maurice, & GOOSSE, André. *Le bon usage*. Bruxelles. De Boeck – Duculot. (14<sup>ème</sup> édition : 2007).

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris. PUF. (édition 2009).